



Nom de L'association :

ReMaBreizh
Registre des anomalies congénitales de
Bretagne

Qui sommes-nous ?

Présentation de l'association et de ses missions

Le registre des anomalies congénitales de Bretagne (ReMaBreizh) couvre l'ensemble de la région depuis 2011. Il recense chaque année plus de 1 200 cas d'anomalies congénitales, en s'appuyant sur des collaborations avec une centaine de praticiens exerçant au sein des établissements de santé ou en libéral en Bretagne.

ReMaBreizh est financé par Santé publique France (SPF), l'Inserm, l'agence régionale de santé Bretagne (ARS) et la Région Bretagne.

Sa gestion et sa responsabilité administrative et financière sont assurées par le CHU de Rennes.

ReMaBreizh est affilié au réseau européen des registres de malformations congénitales JRC-EUROCAT, ainsi qu'au réseau international ICBDSR Clearinghouse.

Missions principales :

- Recenser les cas de fœtus ou d'enfants porteurs d'anomalies congénitales dans la population bretonne,
- Surveiller l'évolution des tendances au cours du temps des anomalies congénitales,
- Contribuer à la veille sanitaire sur la région Bretagne,
- Réaliser des études et travaux de recherche en collaboration avec les services cliniques spécialisés, en particulier pour améliorer les connaissances sur les anomalies congénitales.

Nos actions :

Grâce à leur partenariat, l'hôpital de Morlaix contribue au ReMaBreizh depuis son origine.

Coordonnées :



Adresse mail : remabreizh@chu-rennes.fr



Adresse postale : Registre des anomalies congénitales de Bretagne (ReMaBreizh)
CHU de Rennes - Hôpital Sud, annexe pédiatrique - 16 Bd de Bulgarie
35203 Rennes